



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière sucrière du 15 décembre 2015

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 15 décembre dernier, sous la présidence d'Éric Lainé, pour faire le point sur la situation des marchés au niveau mondial, européen et français et évoquer les perspectives 2016/17.

Situation des marchés et conjoncture mondiale, européenne et française

Monde : les cours du sucre fléchissent après une forte progression au dernier trimestre 2015

Depuis la fin septembre, les cours mondiaux du sucre se sont nettement redressés après le dévissage constaté depuis un an. Ils ont été soutenus ces dernières semaines par les positions longues des hedge funds. Toutefois, les prix ont de nouveau tendance à fléchir depuis la mi-décembre. Le sucre blanc est redescendu en dessous des 400 \$/tonne le 11 décembre dernier. À 320 \$/tonne à la même date, le sucre roux suivait la même inflexion.

Selon les dernières estimations de l'[International Sugar Organization](#) (ISO), la production mondiale 2015/16 s'établirait à un peu plus de 169 Mt (millions de tonnes) soit 3,5 Mt de moins que les estimations de consommation mondiale. Les exportations de la Thaïlande et de l'Inde sont attendues en nette hausse, alors qu'elles devraient rester quasi stables à 23 Mt pour le Brésil, principal exportateur mondial. Malgré une récolte de cannes à sucre très largement supérieure à celle engrangée en 2014/15, la production brésilienne de sucre sera inférieure en 2015/16 en raison d'une moindre richesse en sucre des cannes récoltées.

Pour 2016/17, l'ISO prévoit une nouvelle augmentation de la consommation mondiale à plus de 176 Mt, alors que la production ne devrait pas dépasser 171 Mt.

Union européenne : production européenne 2015 prévue en baisse mais des stocks importants

La campagne sucrière 2014/15 devrait s'achever sur un stock de sucre alimentaire sous quota de l'ordre de 1,1 Mt (2,7 Mt au 1^{er} septembre 2015). Les importations européennes sont en nette baisse par rapport aux quatre campagnes précédentes.

Le prix du sucre sous quota s'est stabilisé à 425 €/tonne en septembre 2015.

Les stocks de sucre hors quota à la fin de la campagne 2014/15 seront, en revanche, largement excédentaires (2,66 Mt prévues à ce stade).

Pour 2015/16, la production européenne de sucre est prévue en net recul à 15 Mt (19,4 Mt en 2014), sous l'effet de la réduction des surfaces communautaires en betteraves.

Toutefois, compte tenu des stocks de report 2014/15, les disponibilités pour le marché s'élèveront à 13,5 Mt de sucre alimentaire sous quota et à 4,2 Mt de sucre hors quota.

France : production sucrière 2015 en recul

La campagne 2014/15 devrait s'achever sur un stock limité en sucre alimentaire, de l'ordre de 170 000 tonnes. Pour le sucre hors quota, le report devrait être conséquent de l'ordre de 197 000 tonnes.

La production de sucre 2015 est prévue à ce stade à 4,45 Mt en métropole (contre 5,11 Mt en 2014), en raison du recul des surfaces betteravières.

Plan stratégique de la filière sucrière : des groupes de travail pour préparer la sortie des quotas

Suite à la table ronde organisée le 3 novembre dernier par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, avec les représentants de la filière sucrière en vue de préparer la fin des quotas, des groupes de travail ont été constitués autour de quatre thématiques principales afin de favoriser les échanges et apporter les éclairages réglementaires nécessaires :

- adaptation aux marchés,
- compétitivité et innovation,
- gouvernance de la filière.
- débouchés des sucres de canne.

Ces groupes de travail s'appuient sur le plan stratégique élaboré par le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière et l'expertise de l'établissement en matière économique. Les premières réunions ont démarré début décembre. Les conclusions sont attendues d'ici février 2016.

Performance logistique : la France en 13^{ème} position selon le classement de la Banque mondiale

La Banque mondiale publie un « indice de performance logistique » tous les deux ans depuis 2007. 160 pays sont ainsi évalués à partir d'une enquête menée auprès de plusieurs milliers de professionnels du transport et de transitaires internationaux sur des critères comme l'efficacité des services douaniers, la qualité de l'infrastructure et la rapidité des livraisons, l'organisation des envois internationaux, les compétences logistiques, le suivi et la traçabilité ou la ponctualité.

Selon le dernier classement pour 2014, la France arrive treizième, loin derrière l'Allemagne et les Pays-Bas qui occupent les deux premières marches du podium. Les États-Unis sont classés 9^{ème} et la Chine 28^{ème}. Le bon classement de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique s'explique avant tout par la qualité des infrastructures portuaires en Europe du Nord et un degré d'automatisation élevé des ports. Ces pays sont également mieux positionnés que la France en termes de formalités et de simplifications douanières. La France est également pénalisée par le fret ferroviaire et un trafic fluvial moins développé qu'en Europe du Nord.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
